GRANDES CULTURES

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr

Bulletin de santé du végétal - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Bulletin n°40

05 décembre 2018

L'essentiel à Retenir

BLE DUR spécial Semis et Etat des Cultures

Semis : début décembre seules **50%** des surfaces de blé dur (par ailleurs toujours en baisse) sont semées dans la région. Mais il est encore temps : Le **créneau favorable** qui s'ouvre actuellement doit être saisi.
La pression de **pucerons et cicadelles** a été importante fin Novembre sur les semis précoces, ce qui fait craindre des dégats de Jaunisse nanisante (que l'on verra en sortie d'hiver au redémarrage de la végétation).
Le **manque de reliquats azotés** renforcé par les asphyxies racinaires ça et là en semis précoces, nécessiteront quand c'est possible (hors zones vulnérables nitrates) un apport d'azote dès le début du tallage (4 feuilles), et à 2-3 feuilles pour les prochains semis.

Blé dur

Semis et état des cultures

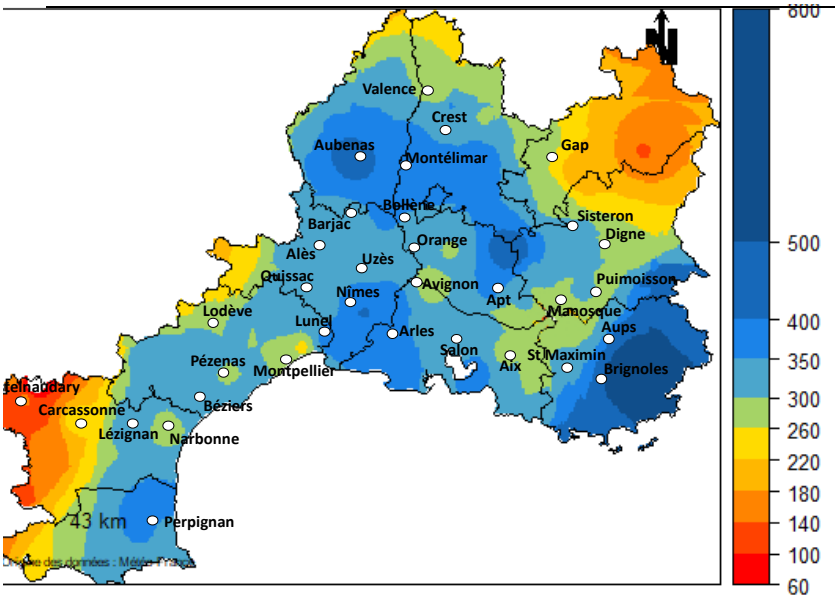

La fenêtre de semis d'octobre s'est brusquement refermée le 23-25, ainsi seules les zones froides ont pu être en majorité semées aux bonnes dates (Hautes-Alpes surtout, avec moins de pluies en cumul sur la suite ; Nord et est des Alpes de haute-provence également)

Cumul de pluie (en mm) sur un mois au moment de semis (25/10 au 24/11) – données Meteo France.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
BLÉ DUR : **Stéphane JEZEQUEL** - tel : 04 92 72 39 29
ARVALIS - s.jezequel@arvalisinstitutduvegetal.fr
COLZA : **Gilles BEUGNIET** - tel : 04 67 36 50 65
CETIOM - beugniet@cetiom.fr

REPRODUCTION DE CE BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE – REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE

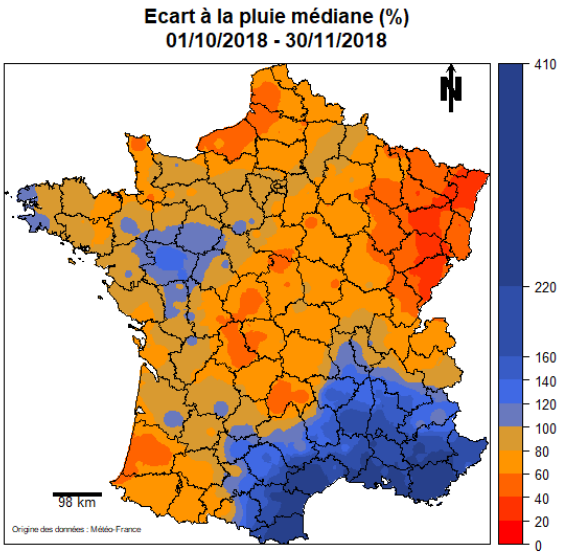

Cette situation est très exceptionnelle… dans le sud-est dans le sens du trop humide, mais aussi ailleurs en France dans le sens du trop sec ! (Région Nord-est surtout, cf carte ci-contre : écart à la médiane)

C'est typiquement la marque d'une augmentation de la fréquence des évènements climatiques extrêmes, à laquelle il faudra s'adapter.

Le résultat est que, fait exceptionnel à cette époque de l'année, sur Les Bouches-du-Rhône le Vaucluse et le Var <u>il reste ainsi une majorité de surfaces à semer.</u>

Evolution des surfaces semées (observatoire régional CereObs):

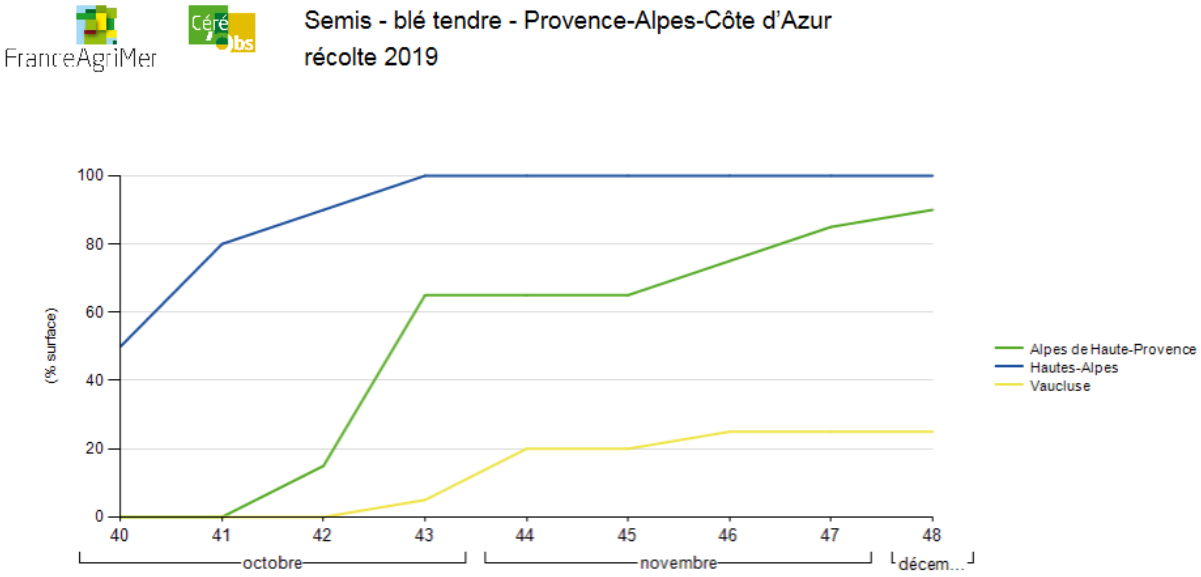

FranceAgriMer - Céré'Obs - tous droits réservés - reproduction interdite sans mention de la source - https://cereobs.franceagrimer.fr

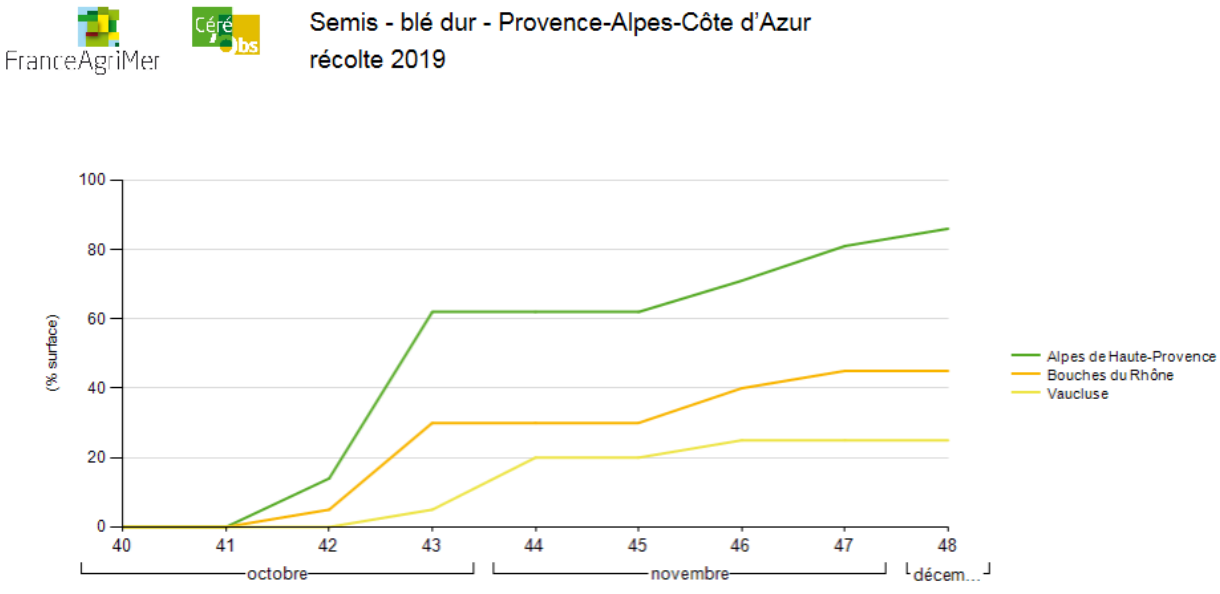

FranceAgriMer - Céré'Obs - tous droits réservés - reproduction interdite sans mention de la source - https://cereobs.franceagrimer.fr

Les pourcentages de surfaces semées vont de 20% (Vaucluse, Camargue) à 90-100 % (Alpes de Haute-Provence sauf sud, Hautes-Alpes). Les surfaces en bio viennent de commencer à être semées (Alpes de Hte-Provence)

Etat des Cultures

Les blés semés tôt sont denses et réguliers, et aux stades 3-4feuilles (1ere talle), sauf zones noyées fréquentes en Vallée du rhône et Camargue, ainsi que plus rarement sur les Alpes.

Les blés semés courant Novembre sont à 1-2 feuilles en général, eux aussi plutôt denses, mais avec souvent des zones ennoyées (disparition de plantes) dans les parcelles.

Peut' on encore semer, notamment du blé dur ? Avec quel potentiel de rendement ? Jusqu'à quand ?

- Des semis du 10-20 décembre bien réalisés et bien menés ensuite occasionnent une perte de potentiel de rendement par rapport à des semis du 20-25 octobre de 10 (zones chaudes) à 20 quintaux (zones intermédiaires). *En zones froides (Hautes-Alpes, plateau d'Albion, arrière pays Dignois) arrivé en Décembre il vaut mieux passer sur des semis de printemps*
- Le potentiel est (quasi) complètement sauvegardé en présence d'irrigation au printemps: 70 quintaux pour du blé dur. Même pour des semis de printemps.

Il est donc tout à fait indiqué de profiter du créneau de semis qui s'ouvre actuellement ! D'autant que :

- Les blés semés en Décembre auront une pression d'enherbement et de pucerons-cicadelles 80% plus faible que les semis du 15 octobre, dont il sera très difficile pour ces raisons de préserver le potentiel. En bio, on peut même dire que ces semis de décembre (avec les quelques créneaux vers le 20 novembre) sont certainement les plus judicieux.
- Les hivers froids sur de longues périodes, qui pourraient pénaliser les semis actuels, sont de moins en moins fréquents avec le changement climatique (même si évidemment le caractère imprévisible du climat ne peut l'exclure. Il est cependant peu probable que décembre+janvier soient continûment froids). Rappelons qu'à 10°C, 15 jours suffisent pour faire lever du blé, et 35 jours pour atteindre 3 feuilles et être peu sensibles aux fortes gelées, qui adviennent plutôt en février dans la région. (ces durées de développement sont doublées s'il fait 5°C et non 10° en moyenne sur la journée).

Comment mettre toutes les chances de son côté pour réussir les semis tardifs ?

- L'important est de **favoriser un enracinement rapide** du blé (et/ou de pouvoir l'irriguer au printemps !); car c'est ce qui pénalise le plus un semis tardif par rapport à un semis précoce.
  Pour cela, l'idéal est de semer sur un sol frais qui se ressuie peu à peu, dans une période de douceur : c'est ce qui devrait se passer en ce moment !

date	Profondeur d'enracinement (en cm) atteinte pour un semis du :		
	25-oct	15-nov	20-déc
1er février	85	50	20
1er mars	110	80	50
1er avril	125	95	65

- En zones intermédiaires la **densité de semis** doit être augmentée pour pallier à un tallage plus faible, d'autant plus que les conditions de levée ne sont pas idéales (froid, mottes, sol se desséchant très vite…). C'est moins vrai en zones chaudes.

REPRODUCTION DE CE BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE – REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE

Dose de semis du blé dur en Décembre	Zones chaudes (Camargue, vallée du Rhône, littoral) et bonnes conditions	Zones intermédiaires (Aix, Manosque, nord Var, luberon, Valensole…) en bonnes conditions, ou zones chaudes en conditions médiocres	Zones intermédiaires en conditions médiocres
En grains/m²	280	350	400
En kg/ha pour un PMG de 50 g	140	180	200

Dose de semis à majorer de 20% si utilisation de la herse étrille, de 30 % si utilisation de graines de ferme

- Eviter tout risque de carence en **phosphore** qui limiterait l'enracinement : 30-40 unités de phosphore soluble eau au semis. Localisé dans la ligne de semis c'est encore mieux.
- 30-40 unités **d'azote à 2-3 feuilles** pour permettre le démarrage, sur des sols où l'on sait que cette année les reliquats sont extrêmement faibles
- Soignez la maîtrise de l'enherbement dès le début du cycle.

Quelle variété choisir ?

Peu importe : le cycle de la culture se raccourcissant plus on sème tard – c'est la phase de tallage et la montaison qui s'accélèrent, avec une ou deux feuilles de moins au final -, les écarts entre variétés tardives et précoces s'estompent. Au final par rapport à un semis précoce les épiaisons seront décalées d'une dizaine de jours, les floraisons d'une semaine, et la récolte de quelques jours seulement.

Vaut'il mieux semer du blé tendre ou de l'orge ?

L'orge avec sa montaison rapide sera moins sensible à l'échaudage de fin de cycle : sur terrains séchants sans irrigation c'est une alternative. Attention cependant à ce qu'elle ne soit pas trop claire : une orge 2 rangs a besoin de davantage d'épis au m² qu'un blé dur.

Blé tendre : contrairement au blé dur, là il faudra choisir une variété adaptée (blé alternatif, capable d'épier sans avoir une longue période de températures froides). Pas de préférence par contre par rapport à un blé dur (sauf si vous avez un débouché mieux rémunéré, type blé de force).

Faut'il passer à une culture de printemps ?

L'irrigation le permet (mais elle permet aussi de sauvegarder le potentiel d'un blé dur…), sans irrigation par contre, un pois d'hiver doit lui aussi être semé en décembre. Il n'y a guère que le pois chiche qui , au sec, puisse être semé du 15 janvier au 15 mars.

REPRODUCTION DE CE BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE – REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE

Ravageurs : pucerons et Cicadelles vecteurs de viroses

Jusqu'au bref coup de froid du 20 novembre, les pièges recueillaient 50 à plus de 100 pucerons par semaine et autour de 10 cicadelles : le risque de contamination par les virus transmis par ces insectes est élevé pour toutes les céréales levées.

Toutefois, les infestations des parcelles sont très variables : **allez inspecter vos parcelles** !

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque, en climat favorable à l'activité des insectes (T° maxi >12° sur une semaine), 10% des plantes portent des pucerons ou que ceux-ci sont présents en plus faible quantité mais depuis une semaine

Pour bien observer :

- Début à milieu d'après-midi ensoleillée et sans vent.
- Parcelles les plus précoces, exposées au sud ou zone abritée de la parcelle (ne serait-ce qu'à l'abri d'un talus) ou zone caillouteuse plus chaude
- Observez 5 fois 10 plantes sur une ligne à contre-jour pour voir les silhouettes des pucerons en transparence sur les feuilles.

Autres observations:

Forte pression d'adventices sur les blés semés tôt : ray-grass, coquelicots, gaillets

Jaunissement de la vielle feuille à partir de son extrémité sur les céréales à 3-4 feuilles: deux phénomènes se conjuguent : d'une part le **manque d'azote** qui commence à se faire sentir (pas de reliquats, racines plus ou moins asphyxiées). Le symptôme est plus marqué sur les zones ennoyées ou sur les zones à densité élevée (démarrages ou recoupements de semoir) ; d'autre part quelques **débuts d'attaques de champignons** (septorioses, michrodochium ?) qui trouvent sur le bout de la feuille la plus ancienne « stressée » voire un peu sénescente (la plante privilégie l'alimentation de ses feuilles jeunes) un terrain favorable.

Jaunissement de l'extrémité de la feuille la plus âgée (à gauche sur blé, à droite sur orge dans les recoupements de semoir (photos S Jezequel, 4 et 5 déc 2018)

Colza

Pas de ravageurs signalés en ce moment (tenthrèdes en début de cycle).

Des colza généralement très hétérogènes : plusieurs vagues de levées (fin août puis fin septembre voire fin octobre) occasionnant des développements végétatifs très différents dans une même parcelle.

Colza avec plusieurs vagues de levées, photo S Jezequel 4 déc 2018 :

Que ce soit en colza ou en blé, les sols labourés et préparés finement se montrent plus sensibles à l'excès d'eau de cet automne.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS, QUI CONSTITUENT LE COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN : *Arvalis institut du végétal – Agribio04 - CA 04 - CAPL - CEREALIS- EPL d Aix Valabre Marseille, et L'isle s/sorgue – Ets GARCIN - GROUPE PROVENCE SERVICES/Raison'Alpes - OMAG SAP - PRODIA - SA SCAD - SCA ALPESUD - SUD CEREALES – Coopérative TERROIRS DU SUD*

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

REPRODUCTION DE CE BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE – REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE